

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE N°3**Jeudi 12 juin 2025***Ce conseil s'est déroulé en présentiel. Heure de début : 18h00***Présentation de l'ordre du jour :**

- Approbation du dernier PV en date du 20 mars 2025 ;
- Prévisions d'effectifs ;
- Organisation de la rentrée 2025/2026 ;
- Présentation de l'avenant au projet d'école ;
- Bilan des projets pédagogiques et des sorties scolaires ;
- Demandes de travaux et remerciements ;
- Questions diverses.

Présentation du conseil + approbation du dernier PV

Enseignants présents : M MERLE, Mme MALACARNE, Mme FOUGEROUX, Mme PARION, Mme RENOU.

Représentants des parents d'élèves présents : Mme BOULINGUEZ, Mme FOLOPPE, Mme HARIBOU, M. RENAUD, M, ROCCHI, Mme ROUSSEAU.

Représentants de la mairie présents : Mme DUMONT (1^{ère} adjointe en charge des Finances / Cimetières / Plan de sauvegarde), Mme RIVÉ (3^{ème} adjointe en charge des Scolaire / Mission Sociale / Vie associative / CMJ).

Représentant de la DDEN : Mme GRANET.

Représentant du périscolaire : M GROULT.

Excusés : Mme BIGOT (IEN).

1. Approbation du dernier PV en date du 20 mars 2025.

Les membres du CE ont pris connaissance du PV du dernier conseil d'école en amont. L'assemblée adopte le PV du dernier conseil d'école à l'unanimité.

2. Prévisions d'effectifs

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
9	13	14	14	13	15	21	10
Total : 109							

Saint-Germain-de-Marencennes : Route de Péré

Péré : Rue de la mairie

17700 SAINT PIERRE LA NOUE

Ce.0170535p@ac-poitiers.fr

Ce.0170739l@ac-poitiers.fr

Organisation pédagogique à la suite du transfert de classe :

- PS/MS avec M. MERLE Gaëtan et le/la futur-e décharge de direction ;
- GS/CP avec Mme FOUGEROUX Marie-Laure ;
- CP/CE1 avec Mme RENOUE Céline ;
- CE2/CM1/CM2 avec Mme PARION Marie-Gwladys ;
- CE2/CM1/CM2 avec Mme MALACARNE Nolwena.

L'équipe pédagogique, ainsi que le RASED intervenu à plusieurs reprises dans la classe de CM1/CM2, ont souhaité séparer le futur groupe de CM2 compte tenu des dynamiques scolaires observées tout au long de l'année.

Cette organisation n'est pas figée, des départs et/ou arrivées pourraient apporter des modifications.

La répartition définitive des classes sera affichée le vendredi 29 août sur le panneau d'affichage de l'école.

3. Organisation de la rentrée 2025/2026

La rentrée scolaire aura lieu le lundi 01 septembre 2025 à 8h45. Le portail ouvrira ses portes à 8h35.

Exceptionnellement, les parents seront invités à pénétrer dans la cour de l'école. Le portail fermera entre 9h et 9h15.

Rentrée échelonnée :

La rentrée pour les petites sections se fera de manière échelonnée avec une partie des élèves de petite section qui rentrera le lundi 01 septembre et l'autre partie qui rentrera le mardi 02 septembre.

Les élèves rentrés le lundi 01 septembre ne reviendront pas le mardi 02 septembre. Toute la classe de PS/MS se retrouvera en classe entière le jeudi 04 septembre.

Une partie des élèves de cycles 2 et 3 participera au dispositif Savoir Rouler à Vélo (SRAV), une priorité nationale, sous réserve des possibilités de la CDC. Sur notre école, les élèves concernés seraient les CE2 et CM2 pour l'année scolaire 2025/2026. Des informations complémentaires seront transmises à la rentrée prochaine.

Le programme Savoir Rouler à Vélo permet aux enfants de bénéficier des apprentissages nécessaires à une réelle autonomie à vélo pour l'entrée au collège.

Il s'organise en trois blocs :

- Bloc 1 : Savoir pédaler ;
- Bloc 2 : Savoir circuler ;
- Bloc 3 : Savoir rouler à vélo.

4. Présentation de l'avenant au projet d'école

Chaque année, nous rédigeons un avenant à notre projet d'école, en attendant l'évaluation d'école prévue à moyen terme. Ce projet constitue le fil conducteur de nos actions péda-

Saint-Germain-de-Marencennes : Route de Péré

Péré : Rue de la mairie

17700 SAINT PIERRE LA NOUE

Ce.0170535p@ac-poitiers.fr

Ce.0170739l@ac-poitiers.fr

giques. À ce titre, l'Inspection nous demande de présenter cet avenant lors du conseil d'école.

Dans la continuité de l'année précédente, l'équipe pédagogique souhaite poursuivre l'harmonisation des pratiques, notamment avec le transfert de la classe de Péré.

Pour rappel, le projet d'école comporte 3 ambitions avec chacune d'elles 3 objectifs, le but étant de réaliser une analyse de ces objectifs puis de se projeter au regard des constats jusqu'au prochain avenant.

Ambition 1 : Construire des apprentissages durables.

Il en ressort que plusieurs projets ont été menés pour encourager/favoriser la lecture. Les évaluations nationales montrent que tous les élèves savent lire à leur entrée en CE2. Cependant, l'équipe constate que, compte tenu des mouvements de personnel, un travail d'harmonisation des méthodes pédagogiques est nécessaire. L'équipe actuelle est pérenne depuis 2 ans.

Ambition 2 : Accompagner chaque élève dans la construction de son parcours.

Avec la mise en place d'un porte-folio culturel, l'équipe constate que les élèves développent une meilleure capacité à différencier les types d'arts.

La matinée d'accueil en petite section, ainsi que la prise en charge des élèves de grande section durant la période 5 pour faciliter l'entrée au CP, sont de véritables réussites. Les pratiques favorisant la création de lien sont désormais intégrées au fonctionnement de l'école. L'équipe envisage également de mettre en place des ressources communes pour l'apprentissage d'une langue étrangère.

Ambition 3 : Ouvrir l'école, développer les liens avec ses partenaires, conforter la confiance.

L'équipe constate que malgré le plan Vigipirate, les parents d'élèves ont été invités à participer aux différents projets de l'école, aux différentes réunions afin de consolider le rapport de confiance, de bienveillance et de respect.

Enfin l'équipe pédagogique s'est fixée de nouveaux objectifs :

- Uniformiser les pratiques des enseignants (plus évident maintenant que l'on sait que les 5 classes seront sur une même école) ;
- Construire une progression commune en vocabulaire et poursuivre celle en résolution de problèmes.
- Poursuivre le travail autour de l'éducation morale et civique déjà engagé avec la mise en place des messages clairs, les bancs des émotions (en partenariat avec les équipes du périscolaire) et développer les compétences psychosociales autour de l'empathie.

Saint-Germain-de-Marencennes : Route de Péré

Péré : Rue de la mairie

17700 SAINT PIERRE LA NOUE

Ce.0170535p@ac-poitiers.fr

Ce.0170739l@ac-poitiers.fr

5. Bilan des projets pédagogiques et des sorties scolaires

Sur Saint Germain de Marencennes :

- Cycle piscine : a débuté le 03 juin et se terminera le 04 juillet.
Nous remercions tous les parents agréés pour leur présence chaque semaine et leur investissement lors des séances de natation.
- Bibliothèque : terminé avec la classe de MS/GS car le cycle piscine a commencé. Se terminera le vendredi 04 juillet pour les PS/MS avec un temps lecture au sein de la bibliothèque. Se terminera le vendredi 21 juin pour les classes de CP/CE1 et CE2/CM1. Remerciements aux bibliothécaires pour leur investissement.
- Le Prix des Incorruptibles s'est conclu par un vote.
Merci aux élèves et aux parents pour leur investissement dans ce projet.
- Sortie à La Ferme de Magné pour les 2 classes de maternelle le mardi 27 mai. Les élèves ont pu découvrir de nouveaux animaux et ont effectué une carte d'identité d'un animal choisi.
- Sortie à Paris pour les 2 classes d'élémentaire le mardi 01 juillet afin de clôturer le projet autour des arts et du cirque : visite du musée d'Orsay et balade en bateau-mouche afin d'observer les différents monuments parisiens depuis la Seine.
- Kermesse et spectacle de l'école le 27 juin. Le spectacle débutera à 18h00 et aura pour thème le cirque.
- Pique-nique de fin d'année le jeudi 03 juillet au Pré Bègue. Tous les parents d'élèves sont invités à venir partager ce moment avec nous.

Sur Péré :

- Cycle Piscine du 2 juin au 3 juillet. L'école remercie tous les parents agréés pour leur présence chaque semaine et leur investissement lors des séances de natation.
- Rencontre sportive balle au pied (football), le 22 mai organisée par la CDC Aunis Sud. Merci aux parents accompagnateurs ;
- Sortie pédagogique au château des Énigmes le mardi 27 mai. Merci aux parents accompagnateurs ;
- Visite du collège le vendredi 13 juin 2025. Merci aux parents accompagnateurs ;
- Kermesse et spectacle de l'école le 27 juin. Le spectacle débutera à 18h00 et aura pour thème le cirque.
- Le *Prix des Incorruptibles* s'est conclu par un vote. Merci aux élèves pour leur investissement dans ce projet. Le livre vainqueur est *La Petite Boutique aux histoires* de Bernard VILLIOT et Tristan GION.

6. Demande de travaux et remerciements

Sur Saint Germain de Marencennes

- Repeindre le chevalet de la classe des PS/MS.
- Fixer un vidéo projecteur dans la classe des PS/MS
- Les fenêtres de la classe des GS/CP sont endommagées.
- Effectuer une vérification des vélos, draisienues, trottinettes et les réparer si besoin.
- Régler l'ensemble des tables de la classe de Mme MALACARNE et réparer le casier d'une d'entre elles.

Saint-Germain-de-Marencennes : Route de Péré

Péré : Rue de la mairie

17700 SAINT PIERRE LA NOUE

Ce.0170535p@ac-poitiers.fr

Ce.0170739l@ac-poitiers.fr

Remerciements aux ATSEM (Angeline et Sophie) ainsi qu'à Lydie, Leïla et Lauryn pour leur investissement tout au long de cette année scolaire.
 Merci à Nadine Blondet et Pascale Samson pour leur travail quotidien sur le site de Péré.
 Merci aux élus et aux agents pour les travaux réguliers.

Remerciements à toute l'équipe de l'APE pour les projets menés cette année. Au plaisir de mettre en place de nouveaux projets l'année prochaine.

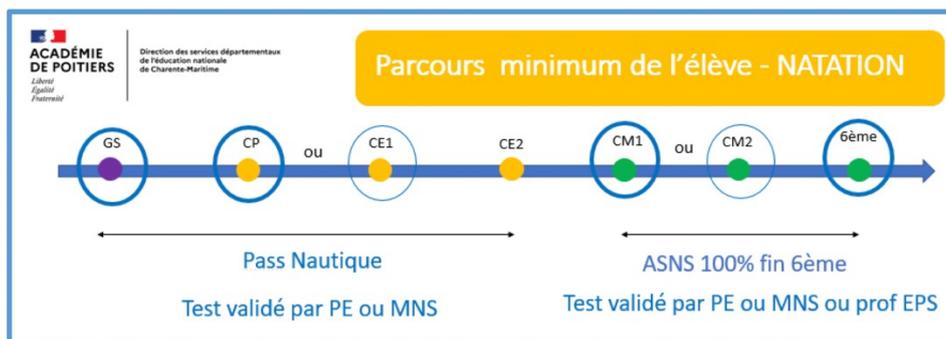
7. Questions diverses

Questions école :

- Piscine :

Cette activité étant ouverte à toutes les sections, pourquoi ne pas envisager le cycle section maternelle ? Ceci serait une mesure de prévention contre les noyades qui sont le plus fréquentes chez les enfants, de moins de six ans.

La natation scolaire ne concerne pas toutes les classes. En effet, les textes préconisent la natation scolaire en GS, en CP ou CE1, en CM1 ou CM2, à savoir une fois par cycle.



Au sein de la circonscription, le conseiller pédagogique en charge de l'Éducation Physique et Sportive octroie les créneaux de natation aux écoles : 3 créneaux pour l'école de Saint-Germain-de-Marencennes et 1 créneau pour l'école de Péré. Cette année scolaire, selon la répartition actuelle, les MS et CE2 ont pu en bénéficier.

- Hygiène :

Il a été remarqué que le lavage des mains n'est pas effectué correctement chez les enfants. Serait-il possible de vérifier le passage au lavage des mains notamment en sortant des toilettes ?

Nous ne comprenons pas les enjeux de cette question. Il est impossible de vérifier le lavage des mains de chaque enfant individuellement. Une vigilance accrue est opérée pour les élèves de maternelle. Nous encourageons tous les élèves à se laver les mains après être allés aux toilettes et avant d'entrée en classe.

Saint-Germain-de-Marencennes : Route de Péré

Péré : Rue de la mairie

17700 SAINT PIERRE LA NOUE

Ce.0170535p@ac-poitiers.fr

Ce.0170739l@ac-poitiers.fr

Sortie scolaire : Le voyage à Paris des CP CE1 CE2 représente un beau budget. Comment a-t-il été décidé ? Par souci d'équité, est-il envisagé de nouvelles sorties scolaires avec un roulement financier tournant sur les différentes classes et sur tous les niveaux dans les années à venir ?

Il ne s'agit pas d'un voyage mais d'une sortie pédagogique qui clôture un projet pédagogique autour des arts. Ne connaissant pas encore les projets pour les années à venir, il n'est à ce jour pas envisagé de nouvelles sorties scolaires de ce type.

L'année dernière c'est la classe de Péré qui est partie en sortie scolaire avec nuitées sur une durée de 3 jours, s'inscrivant dans un projet autour des pratiques sportives et des sciences.

Des projets d'une telle ampleur ne peuvent être menés chaque année par une même classe et/ou un même enseignant, compte tenu des charges et démarches qu'ils impliquent.

– Intégration de la nouvelle classe CM1 CM2 sur St Germain de Marencennes. Au vu des soucis de cette année sur la classe de Péré et de son groupe d'élèves, quelle répartition envisagez-vous pour l'année prochaine ?

Nous y avons répondu précédemment. Il y aura deux classes de CE2/CM1/CM2.

Organisation générale rentrée scolaire 2025 : Pourriez-vous nous informer de l'organisation générale des récréations et des temps cantine envisagées pour l'année prochaine ? Ainsi que le maintien ou non du prestataire de cantine ?

Les récréations resteront les mêmes que cette année à savoir 30 minutes pour les maternelles et 15 minutes pour les élémentaires. Le matin à 10h30 et l'après-midi à 15h15. Nous n'avons pas la capacité de vous répondre concernant les temps mairie (temps cantine, prestataire).

Questions mairie :

Organisation générale rentrée scolaire 2025 : Pourriez-vous nous informer de l'organisation générale des récréations et des temps cantine envisagées pour l'année prochaine ? Ainsi que le maintien ou non du prestataire de cantine ?

En réponse à cette question, le temps de cantine sera organisé en un seul service avec des arrivées échelonnées, afin de tenir compte des contraintes organisationnelles de la mairie, notamment l'emploi du temps des agents. Un point sera réalisé en septembre pour ajuster l'organisation et procéder à des ajustements si nécessaire. Par ailleurs, le prestataire actuel sera remplacé au profit d'une cuisine traditionnelle préparée directement dans les locaux de la cantine de Péré, et livrés en liaison chaude. Les agents en charge de la restauration travaillent à l'élaboration des menus afin de respecter les exigences de la loi EGALIM et garantir le prix des repas.

Déménagement de l'école : Certains parents se proposent d'aider au déménagement de la classe de Péré. Avez-vous déjà planifié ces journées ? Pourriez-vous les communiquer dans les cahiers ?

Saint-Germain-de-Marencennes : Route de Péré

Péré : Rue de la mairie

17700 SAINT PIERRE LA NOUE

Ce.0170535p@ac-poitiers.fr

Ce.0170739l@ac-poitiers.fr

La mairie envisage un déménagement le 7 juillet. Néanmoins l'information ne circulera pas dans les cahiers de liaison des enfants.

Mme MALACARNE souhaiterait reporter la date de cette journée afin de bénéficier d'un temps de rangement, préparation du matériel et cartons.

En réponse, la mairie indique ne pas être fixée sur cette date et propose de la repousser.

Aménagement de la cour : Où en est le projet de tracé de jeux dans la cour évoqué lors du précédent conseil ?

La mairie ne procédera pas au traçage pour la rentrée prochaine. En effet, un autre projet est porté par la commission embellissement, visant à réaménager les espaces de/autour de l'école.

Levée de séance à 19h25.

Président de séance

Gaëtan MERLE

Secrétaire de séance

Nolwena MALACARNE

Saint-Germain-de-Marencennes : Route de Péré

Péré : Rue de la mairie

17700 SAINT PIERRE LA NOUE

Ce.0170535p@ac-poitiers.fr

Ce.0170739l@ac-poitiers.fr